

# En mars 2022, les prix à la consommation augmentent de 1,4 % sur un mois et de 4,5 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS DÉFINITIFS (IPC) - MARS 2022

Informations Rapides · 15 avril 2022 · n° 96

## Évolution mensuelle : +1,4 % en mars ; variation sur un an : +4,5 %

En mars 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 1,4 % sur un mois, après +0,8 % en février. Les prix de l'énergie accélèrent (+9,0 % après +3,6 %) dans le sillage de ceux des produits pétroliers (+17,0 % après +5,6 %). Les prix des produits manufacturés (+1,4 % après +0,6 %) et ceux de l'alimentation (+0,9 % après +0,3 %) accélèrent aussi, dans une moindre mesure. Les prix des services ralentissent (+0,2 % après +0,5 %), notamment en raison du repli des prix des services de transports (-0,9 % après +4,0 %).

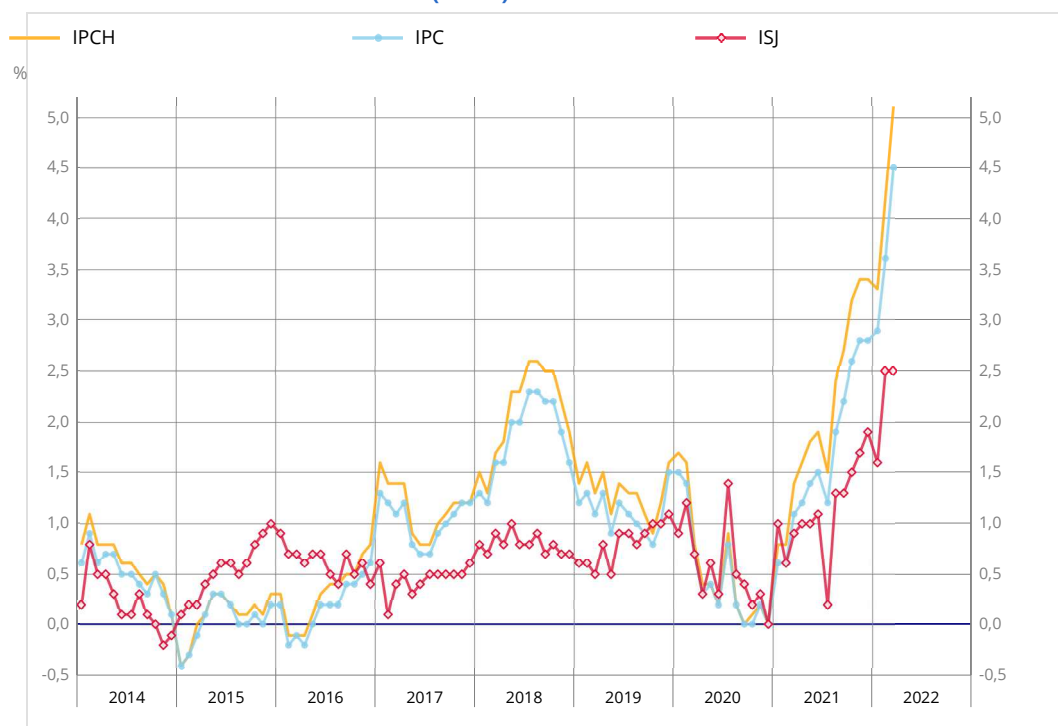
Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont en hausse de 1,0 %, après +0,7 % en février.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 4,5 %, après +3,6 % en février. Cette hausse marquée de l'inflation résulte de l'accélération des prix de l'énergie (+29,2 % après +21,1 %), de l'alimentation (+2,9 % après +2,1 %) et, dans une moindre mesure, des services (+2,3 % après +2,2 %). Les prix des produits manufacturés ralentissent légèrement (+2,1 % après +2,2 %). La baisse des prix du tabac sur un an est de même ampleur qu'en février (-0,1 %).

## Stabilité de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente augmente au mois de mars de 2,5 % sur un an, comme en février. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 1,6 % sur un mois, après +0,9 % en février ; sur un an, il augmente de 5,1 %, après +4,2 % le mois précédent.

## Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



## Vive accélération des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent en mars (+29,2 % après +21,1 %). La hausse sur un an des prix des produits pétroliers est nettement plus vive que le mois précédent (+43,5 % après +26,9 %) en lien avec les prix du gazole (+43,6 % après +26,3 %), de l'essence (+30,5 % après +22,4 %) et des combustibles liquides (+84,0 % après +43,4 %). Les prix de l'électricité augmentent également (+6,0 % après +4,9 %) et ceux du gaz ralentissent (+41,3 % après +47,1 %).

## Accélération des prix alimentaires sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 2,9 %, après +2,1 % en février. Ceux des produits frais sont plus dynamiques que le mois précédent (+7,6 % après +5,9 %) : les prix des fruits frais (+5,8 % après +4,8 %), des poissons frais (+15,6 % après +10,3 %) et des légumes frais (+8,0 % après +5,8 %) accélèrent. Hors produits frais, les prix de l'alimentation augmentent de 2,1 % après +1,4 % en février. Les prix de la viande (+3,0 % après +2,2 %), du pain et des céréales (+3,3 % après +2,7 %), du lait, du fromage et des œufs (+1,7 % après +0,8 %), des boissons non alcoolisées (+1,3 % après +0,6 %) et des boissons alcoolisées (+0,8 % après +0,3 %) accélèrent également.

## Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2022	mars 2022
<b>a) Ensemble des ménages</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>10000</b>	<b>110,49</b>	<b>1,4</b>	<b>4,5</b>
<b>Ensemble CVS</b>	<b>10000</b>	<b>110,35</b>	<b>1,0</b>	<b>4,5</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1649</b>	<b>111,42</b>	<b>0,9</b>	<b>2,9</b>
Produits frais	249	134,75	1,4	7,6
Autre alimentation	1400	107,82	0,8	2,1
<b>Tabac</b>	<b>215</b>	<b>155,79</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2444</b>	<b>100,25</b>	<b>1,4</b>	<b>2,1</b>
Habillement et chaussures	341	103,28	6,8	3,5
Produits de santé	395	86,50	0,0	-1,2
Autres produits manufacturés	1708	103,09	0,8	2,6
<b>Énergie</b>	<b>886</b>	<b>149,55</b>	<b>9,0</b>	<b>29,2</b>
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>434</i>	<i>167,22</i>	<i>17,0</i>	<i>43,5</i>
<b>Services</b>	<b>4806</b>	<b>108,27</b>	<b>0,2</b>	<b>2,3</b>
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	799	104,56	0,0	1,7
Services de santé	697	101,79	0,0	-0,9
Transports	198	104,60	-0,9	6,1
Communications	227	101,34	0,0	2,3
Autres services	2885	111,64	0,4	3,1
<b>Ensemble hors loyers et hors tabac</b>	<b>9139</b>	<b>110,24</b>	<b>1,5</b>	<b>4,9</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9785</b>	<b>109,70</b>	<b>1,4</b>	<b>4,6</b>
<b>b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé</b>				
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9672</b>	<b>109,29</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>
<b>c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie</b>				
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9666</b>	<b>109,37</b>	<b>1,5</b>	<b>4,8</b>

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

## Légère accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent en mars, à +2,3 % après +2,2 % en février. Les prix des « autres services » accélèrent légèrement (+3,1 % après +2,9 %), notamment en raison de la hausse des prix des services d'hébergement (+6,1 % après +5,2 %), des services d'entretien et de réparation de véhicules particuliers (+3,8 % après +3,7 %) et du logement (+4,1 % après +3,5 %). Les hausses sur un an des prix des services de transports (+6,1 %) et de communication (+2,3 %) se maintiennent au même niveau qu'en février. Les prix des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères ralentissent légèrement (+1,7 % après +1,8 %). Enfin, la baisse sur un an des prix des services de santé est similaire à celle du mois précédent (-0,9 %).

## Léger ralentissement des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 2,1 %, après +2,2 % le mois précédent. Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent sensiblement (+3,5 % après +6,3 %) et ceux des « autres produits manufacturés » accélèrent (+2,6 % après +2,4 %). Les prix des autres appareils, articles et produits pour soins corporels (+1,7 % après +1,3 %), des journaux, des livres et articles de papeterie (+2,8 % après +2,2 %), des gros appareils ménagers (+1,8 % après +1,4 %) et des véhicules (+3,4 % après +2,8 %) accélèrent. Les prix des petits appareils électroménagers rebondissent (+4,3 % après -1,0 %). Enfin, la baisse des prix des produits de santé s'atténue sur un an (-1,2 % après -1,5 %).

## Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2022	mars 2022		
<b>Ensemble « sous-jacent »</b>	<b>5917</b>	<b>106,51</b>	<b>0,1</b>	<b>2,5</b>
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	758	105,80	0,6	1,9
Produits manufacturés	2006	102,34	-0,2	2,8
Services y compris loyers et eau	3153	109,51	0,2	2,5
<b>Ensemble IPCH</b>	<b>10000</b>	<b>112,26</b>	<b>1,6</b>	<b>5,1</b>

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

## Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 31 mars 2022, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées.

## Pour en savoir plus

La collecte de prix effectuée par les enquêteurs sur le terrain a été suspendue lors de la mise en place des confinements, du 16 mars au 15 juin 2020 puis en novembre et décembre 2020 et enfin de manière progressive à partir de fin mars 2021, au fur et à mesure des confinements des territoires jusqu'à fin mai 2021 en métropole. Durant ces périodes, l'Insee a mis en place de nouveaux modes de collecte pour pallier les relevés non effectués sur le terrain : collecte de prix sur internet, collecte de prix par téléphone et recours accru aux données de caisse. De ce fait, le niveau des indices mais également les glissements mensuels et particulièrement annuels doivent être considérés avec prudence. Les prix manquants, parce que les produits ne sont plus vendus ou parce que leur prix n'a pu être relevé, ont été imputés conformément aux directives européennes. En mars 2022, ils représentent 1 % du panier de l'IPC, après 2 % en février.

Pour plus d'informations, panorama sur l'indice des prix à la consommation : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 29 avril 2022 à 8h45

Prochaine publication des résultats définitifs : le 13 mai 2022 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)